



Siège social : mairie 35730 PLEURTUIT <http://www.asso-perf.info/>
Président : Serge Monrocq
44, Trébéfour 22490 PLESLIN TRIGAVOU (adresse postale pour tout courrier)
Tel 02 96 27 86 12 port 06 27 58 52 54 mël : ser.monr@free.fr

mël : perf3522@sfr.fr

Le 01/07/2015

Cher(e) adhérent(e), cher(e) sympathisant(e)

Notre association **Protection Environnement Rance Frémur** a tenu son assemblée générale le vendredi 26 juin. Comme depuis plusieurs années, le nombre d'adhérents ne passe plus la barre des 100 malgré les relances. La morosité de l'actualité n'y est pas étrangère et pourtant la maison brule et on détourne le regard.

Comme chaque année, un thème sur la protection de la nature a été proposé ; nous avons visionné un documentaire ARTE sur l'obscurcissement planétaire « Dans l'ombre du ciel » dû aux incendies de forêt, aux transports motorisés (en particuliers les avions), au chauffage, à la combustion de combustibles fossiles : bois, charbon, pétrole et gaz. Si cet obscurcissement limite le réchauffement climatique dû aux gaz à effet de serre, il limite aussi la pluviosité et le rayonnement solaire avec tout ce qui en découle.

Après la projection, le président de l'association, Serge Monrocq, a annoncé l'ordre du jour :

- l'association a un représentant à la Commission des sites, paysage et nature (C.D.N.P.S) ce qui lui permet d'être aux premières loges sur les dossiers brûlants comme le projet de moules sur filières (avis défavorable), projet du carrefour Marcotel (avis favorable de justesse mais dossier vraisemblablement réétudié), chemins de ronde à St Briac, différents PLU et leurs Espaces boisés classés (EBC) ...

- l'association est membre de l'AFBB (association Frémur Baie de Beausais) qui a fait un remarquable travail sur les programmes « anguille et Breizh bocage ». Rappelons que cette association est née suite à un collectif d'associations d'environnement (Lancieux, Pleurtuit...) qui avait fait un recours devant le Tribunal administratif contre une extension de porcherie.

- l'association siège au Sage Rance Frémur Baie de Beausais , au comité de pilotage Natura 2000 estuaire Rance, à la commission estuaire du futur PNR (parc naturel régional), participe à la relance du futur PNM (parc naturel marin), aux réunions du SRCE (schéma régional de cohérence écologique) , à la commission de suivi Seveso 2 de l'Hypred.

- nous travaillons en partenariat avec d'autres associations d'environnement (ADICE de Dinard, ACEQV de Cancale, Eau et Rivières de Bretagne, Réseau Cohérence ...)

L'année dernière, nous avons perdu notre agrément au titre de la protection de la nature car il n'est plus possible pour le moment de l'avoir pour deux départements ; la préfecture nous donnait le choix pour seulement l'un des deux départements. La modification du décret le permettant bi départemental n'est toujours pas passée au JO ; dès sa parution, nous réitérerons notre demande car nous tenons à garder cet agrément initial.

Puis nous avons abordé le bilan financier : recettes : **968 €**, dépenses: **923 €**, solde annuel:45 €, compte courant: **61 €**, livret A: **5 813 €**. **Notre solde créditeur de 5 874 € nous autorise quelques procédures** (à l'amiable!!). Le nombre de membres stagnant d'année en année, il faudrait prendre le temps de faire des relances plus tôt. Pour les retardataires 2014, la cotisation est toujours de 10 € à envoyer à l'adresse du président.

.../...

- Serge Monrocq a donné le calendrier des manifestations 2015, à savoir :
- le dimanche 1 février: *matinée **ornithologique (oiseaux marins)** sur le littoral avec notre spécialiste habituel, Manu*
 - WE 5/6 avril : *stand à la Fête du printemps de Pleurtuit*
 - le dimanche 19 avril : *matinée **ornithologique (oiseaux printaniers)** dans le parc Breton de Dinard avec notre spécialiste habituel, Manu (annulée à cause des intempéries)*
 - le dimanche 3 mai : *journée “**plantes médicinales**” sur les chemins creux et côtiers avec notre spécialiste habituelle, Christine (repas champêtre le midi)*
 - le vendredi 26 juin: ***assemblée générale***
 - un dimanche en juillet ou août: *matinée « **algues** » sur le littoral avec notre spécialiste habituel, Jean Claude*
 - un mercredi en août : **Rendez-vous nature** avec un guide de la Maison de la Baie du Vivier .../...
 - le 5 septembre : ***forum des associations de Pleurtuit***
 - WE 12/13 septembre : *stand au **salon de la Nature de Dinard***
 - un samedi en septembre : *journées «**nettoyage nature**» : remise en état d’un chemin creux ou d’une décharge sauvage en collaboration avec les CC Côte d’Emeraude et Rance Frémur (opération Nettoyons la nature)*
 - le dimanche 11 octobre : *journée “**champignons**” dans une forêt environnante avec notre spécialiste habituel, Alain (on apporte son sandwich).*

Les dates en prévision pour cette année et l’année 2016 seront journalisées
et sur notre site <http://www.asso-perf.info/>

Puis le conseil d’administration s’est réuni pour l’élection du bureau qui se compose comme suit :

Président : Serge MONROCQ, ostéopathe, biologiste (44, Trébéfour 22490 Pleslin)

tel 02 96 27 86 12 port 06 27 58 52 54

1° Vice-président : Yvon TRAVADEL, gendarme en retraite (le Bourgneuf 35730 Pleurtuit)

tel 02 99 88 10 04

Trésorière : Marie CORBILLON , peintre décoratrice (35800 Dinard)

adjointe: Huguette TRAVADEL, enseignante en retraite (34730 Pleurtuit)

Secrétaire : Colette ROZE, cadre infirmière en retraite (35800 Dinard)

Adjointe : Anne Marie CHIVERS, secrétaire –hôtesse (22490 Pleslin)

Administrateurs : Rolland COCHEPAIN, garçon de salle en retraite (35800 St Briac)

Section juridique: Jean Pierre FOYARD, conciliateur à la ville de Dinard et ancien cadre de la police nationale (35800 St Lunaire)

Pour le conseil d’administration

Le président

Serge MONROCQ



Rappel par Internet : si vous avez reçu une relance avant l’AG pour l’année 2014 et si vous voulez nous renouveler votre confiance, merci d’y donner suite. Notre agrément en dépendra peut-être..

Dame Nature est le bien de tous

et tous, nous sommes responsables de ce legs pour nos descendants.

Rappel pour les courriers postaux :

1* : oubli cotisation année précédente, 2 ** : 2 années précédentes

*C ou**C : pour le couple

Adhésion (10 €) à expédier à l’adresse postale du président

>>>>

Nom : Prénom : né(e) le :
Si conjoint adhérent : Prénom né(e) le :

Tel : courriel (important pour les infos) :

Adresse

10 € réglé par chèque espèces renouvellement adhésion nouvelle